



Quartier international de Montréal,
le consortium Daoust Lestage inc.-
Provencher Roy associés
Photo: Stéphan Poulin

De l'utilité d'une politique nationale

OUVRIR LA VOIE

*On ne compte plus les avantages d'un cadre bâti de qualité.
Et une politique nationale est le meilleur moyen pour y arriver.*

Corinne Fréchette-Lessard

On l'attendait depuis plusieurs années. En 2012, elle est enfin arrivée avec moult tambours et trompettes : la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, dite commission Charbonneau. Et elle tient ses promesses. En plus de faire les manchettes, elle met fin à des carrières et crée des vedettes.

Mais depuis le début, une question brille par son absence. « On s'indigne des dépassements de coûts et du copinage, mais à aucun moment on ne s'est demandé si, comme société, on construit bien, à quelles fins, selon quels critères », remarque Marc Chevrier. Certes, ce n'est pas le mandat premier de la commission. Mais pour ce professeur en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, le fait est symptomatique.

Malgré les nombreux slogans déclinés autour du thème « Bâtir le Québec », la classe politique s'intéresse peu à l'environnement bâti. « L'État se contente du rôle de donneur d'ouvrage sans avoir une vue d'ensemble », poursuit-il. Pourtant, les effets de l'architecture et de l'aménagement du territoire sont profonds. Et le gouvernement y engage des sommes considérables. Des raisons qui, selon lui, justifient amplement l'adoption d'une politique nationale de l'architecture.

Gros impact

Winston Churchill disait : « Nous façonnons nos bâtiments, puis ce sont eux qui nous façonnent. » François Dufaux, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, abonde dans le même sens. « Beaucoup de gens voient l'architecture comme un fond de scène inerte. Or, elle structure nos vies. Elle rend certaines choses possibles et d'autres impossibles. »

**« Les équipements publics
doivent lancer un
signal et ouvrir la voie.
Ce qui appartient à tous
devrait être plus beau
que tout le reste »
– Jean-Paul L'Allier**

En plus, son impact est inévitable. « Si tu n'aimes pas Picasso, tu ne vas pas voir son exposition au musée. Mais impossible d'échapper à un bâtiment. Une fois qu'il est construit, il faut vivre avec », ajoute Yves Gosselin, ex-président de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC).

Dans les années 1990, alors qu'une série de pays européens adoptaient des politiques nationales de l'architecture, l'IRAC s'est penché sur la question. « Mais instaurer une politique relève du palier provincial. L'IRAC pouvait seulement ouvrir le débat. » Énoncée en 2005, sa politique modèle vise quatre objectifs : améliorer la qualité de vie, assurer la durabilité, enrichir la culture et le patrimoine, promouvoir l'innovation et la recherche. Or, elle a trouvé peu d'échos dans les provinces.

Pas si étonnant. « Avant les années 1960, l'Église avait en quelque sorte une politique nationale de l'architecture : un projet monumental, économique et durable », rappelle François Dufaux. Mais le projet social de la Révolution tranquille a fait peu de place à l'architecture. « Par exemple, dans notre volonté de rendre l'école accessible à tous, on a construit des polyvalentes et des cégeps partout sans jamais réfléchir au type de bâtiment le mieux adapté à ces établissements », poursuit-il.

Essentiellement, la législation se limite à des garde-fous, comme le Code de construction et le Code de sécurité. « En gros, on dit : les bâtiments ne doivent pas être mortels et doivent avoir une durée de vie raisonnable. Disons que c'est un début », lance Brigitte Desrochers, agente de programme, Architecture, au Conseil des arts du Canada. Il faut dire que le Québec est bien loin d'une politique intégrée qui engloberait le patrimoine, l'aménagement du territoire, le développement durable, l'habitation, etc.

Montrer la voie

Lise Bissonnette en est convaincue : la Grande Bibliothèque de Montréal doit son succès à son architecture. Selon le programme donné aux architectes, le lieu à construire devait être poétique, littéraire et libre, un antidote élégant au chaos et ancré dans la ville, en harmonie avec le quartier et les saisons. « Si on avait fait un bâtiment uniquement fonctionnel, les gens ne m'arrêteraient pas dans la rue pour me dire que la Grande Bibliothèque a changé leur vie. »

Mais cette bibliothèque est une exception, déplore-t-elle. « On ne reconnaît aucune valeur culturelle à l'architecture. Pour une société qui prétend être la championne de la culture en Amérique du Nord, c'est honteux. »



Abbaye de Val Notre-Dame, Atelier Pierre Thibault
Photo : Alain Laforest

Une politique nationale de l'architecture renverserait la vapeur. « Elle indique une valeur commune à la population et justifie des mesures pour la favoriser, explique Brigitte Desrochers. Elle place l'architecture au cœur de la discussion, en amont, pour garantir des espaces de qualité. » C'est aussi une façon de sensibiliser le public à l'importance du cadre bâti et d'épauler les décideurs et constructeurs. Par exemple, aux Pays-Bas, l'adoption d'une politique nationale, au début des années 1990, a donné naissance à plusieurs centres d'expertise et de recherche qui font la promotion de l'architecture et appuient la pratique locale (voir page 32).

Pour le gouvernement, une telle politique nationale permettrait aussi de montrer l'exemple. « Les équipements publics doivent lancer un signal et ouvrir la voie. Ce qui appartient à tous devrait être plus beau que tout le reste », croit Jean-Paul L'Allier, président de Mission Design et ancien maire de Québec, à qui on doit entre autres la réinvention du quartier Saint-Roch.

À l'heure actuelle, c'est loin d'être le cas. « L'État lui-même se contente le plus souvent de louer des mètres carrés », remarque Marc Chevrier. Quand il construit, la qualité architecturale arrive bien bas dans sa liste de préoccupations. « Le cas de la Maison symphonique nous l'a clairement démontré, dit Lise Bissonnette. La seule grille d'analyse était économique. Et selon l'ancien gouvernement libéral, de la belle architecture aurait coûté trop cher. »

Les concours sont rares et réservés aux projets culturels, comme les bibliothèques et les salles de concert. « Comme si l'architecture n'avait pas sa place dans les bâtiments du transport ou de la santé », poursuit-elle. « L'architecture n'est pas une dépense, affirme Fred Schoorl, directeur de l'Institut royal des architectes néerlandais. C'est un investissement pour le patrimoine, le développement durable, l'innovation, le renouveau urbain, le développement régional, la vie en société. »

Protégé par une politique nationale de l'architecture, cet investissement contribue au rayonnement des États. Ne serait-on pas fous de s'en passer? ●